

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérés alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : L'inépuisable charité de Notre Saint Père le Pape Léon XIII.—Un prêtre célébrant le 25e anniversaire de sa consécration, ayant pour diacre et sous-diacre deux de ses fils, et comme maître de cérémonies à cette même fête un autre de ses fils de l'ordre des Bénédictins.—A quoi peut atteindre un jeune homme pauvre avec l'amour du travail et une bonne conduite.—Réunion annuelle de la Société d'industrie laitière de la Province de Québec, tenue à St-Hyacinthe.

Causerie Agricole : Bêtes à cornes : Origine de la race de Durham.—Caractères de la race Durham.—Qualité et utilité de la race Durham.

Sujets divers : Influence d'une nourriture mauvaise ou mal distribuée sur la santé des chevaux.—Soins hygiéniques à l'égard des animaux.—L'avoine nouvelle donnée aux chevaux.—Choix des vaches laitières ; Signes fournis par la conformation générale du corps et par les veines.

Choses et autres : L'engrais à bon marché.—L'hivernage des animaux.

Recettes : Pour nettoyer les bijoux d'or.—Procédé facile pour copier les lettres, sans faire usage d'une machine à copier.

Abonnements payés pour la "Gazette des Campagnes" depuis le 13 novembre (13e liste).—Révd M. E. Demers, curé de St Philippe de Néri ;—Révd M. J. R. Desjardins, curé de Ste Louise des Aulnaies ; Révd M. T. Aubert de Gaspé, Notre Dame de Lévis ;—Révd M. J. N. Giugras, curé de St Gervais ;—Révd M. J. B. Plamondon, curé de l'Isle-aux-Grues ;—Succession de feu le Révd M. Luc Mailley ;—Révd frère Chrysostôme, supérieur de l'Académie commerciale de l'Islet ; Solyme Gamache, écr., Cap St Ignace ;—Le Conseil d'agriculture de la Province de Québec ;—M. Jean Huot, Auge-Gardien ; Barthélemi Pouliot, écr., l'Islet ;—Célestin Bouchard, écr., Inspecteur des écoles, St Gervais ; J. B. Roy, écr., St François, Rivière du Sud ;—A. De Villers, écr., Bellefleur, Madawaska, N. Bk. ;—M. Arthur Morest, Ste Anne de la Pocatière—Reçu \$47, soit \$200 depuis le 1er août dernier.

Nous offrons nos plus sincères remerciements à ceux de nos abonnés qui se sont empressés de nous faire parvenir le prix de leur abonnement à la Gazette des Campagnes ; de même que pour les paroles élogieuses à notre adresse que contenaient plusieurs lettres. Ces approbations à l'égard de la Gazette des Campagnes sont pour nous un précieux encouragement.

Nous avons expédié cette semaine cinq cents comptes et nous continuerons l'envoi d'autres comptes la semaine prochaine, avec l'espérance que l'on s'empressera de répondre à notre pressant appel.

REVUE DE LA SEMAINE

L'inépuisable charité de Notre Saint Père le Pape Léon XIII.—L'Unità cattolica rend hommage, dans les termes suivants, à l'inépuisable charité de N. T. S. P. le Pape Léon XIII. Nous sommes heureux de nous associer, en reproduisant cet hommage, aux sentiments exprimés par nos excellents confrères de Turin :

"La charité de N. T. S. P. Léon XIII est inépuisable ; il vient d'envoyer dix mille francs à Catano pour secourir les pauvres de cette malheureuse ville. Qui peut compter tout ce que le Saint Père a donné aux Romains à l'occasion de sa fête patronale, des centaines de lits pour les pauvres ; secours aux cholériques de Marseille et de Toulon ; bien des milliers de francs aux Napolitains ; un million pour l'hôpital à établir près du Vatican, et maintenant autres dix mille francs à Catano, sans parler des aumônes moins considérables faites à des particuliers.

Nous admirons la divine Providence, qui procure au Pontife spolié de telles ressources ; mais nous admirons on même temps la générosité avec laquelle il les dépense tout en œuvre de charité, répétant avec saint Paul aux pauvres du monde entier : *Quis infirmatur, et ego non infirmor ?* Où y a-t-il un de mes fils dans la souffrance sans que je compatisse à ses maux et que je vienne à son aide ?"

— Il vient de se produire dans l'église de Saint-Jean, à Cincinnati, un fait qu'on peut considérer comme assez rare dans les annales de l'Eglise catholique de l'Occident latin.

Le Rév. Joseph Goebels de Mont-Saint-Jean au Kentucky célébrait le 25e anniversaire de sa consécration à la prêtrise, assisté en sa qualité de diacre par son fils le Révd Boniface Goebels, de l'Ordre des Capucins, à Milwaukee, de sous-diacre par son autre fils, le Révd Benoît Goebels d'Indiana, tandis que,

comme maître de cérémonies fonctionnait son troisième fils, Frère Joseph Goebels, de l'Ordre des Bénédictins, établi à Spencer County sous le vocable de Saint Meinard.

Le jubilaire a 70 ans et est encore fort et vigoureux. Après avoir été marié pendant 12 ans, il perdit sa femme et entra dans la carrière ecclésiastique.

Une de ses filles est Sœur de Notre-Dame à Reading, dans l'Ohio.

A imiter.—Nous extrayons de la *Patrie*, les lignes qui suivent. Qu'on les lise avec attention. Elles contiennent un enseignement utile et profitable.

C'est un exemple à imiter.

Dans le printemps de 1803, dit notre confrère, un gamin de douze ans portant dans un mouchoir rouge toute sa fortune composée d'une couple de chemises, et deux mouchoirs, de deux paires de chaussettes et d'une paire de bottes françaises, descendait la Côte des Neiges. Il était exténué pour une longue marche sur des routes mal entretenues. Lorsqu'il fut rendu au pied de la côte près de la rue Sherbrooke, il s'arrêta et s'assit sur une grosse pierre. L'enfant ôta ses gros souliers de "beu" et se chaussa avec ses bottes françaises. Il mit ses vieux souliers dans le mouchoir qui renfermait toute sa garde robe. Il regarda pendant quelques minutes la ville de Montréal où il s'était décidé de chercher fortune. L'enfant était bien fatigué, car il venait de faire à pied le trajet entre St-Eustache et Montréal. Quelques jours auparavant un des plus riches négociants de Montréal était venu faire une "partie de sucre" à St-Eustache. Le marchand avait demandé à un de ses amis du village s'il ne pouvait pas lui trouver un jeune homme honnête et laborieux, pour l'engager comme messager dans son magasin. Celui à qui il s'adressait était le parrain de l'enfant en question, et il recommanda chaudement son filleul.

Il fut alors entendu que Joseph (c'était le nom de l'enfant) aurait la place et qu'il serait envoyé à Montréal la semaine suivante. Il fallut ces huit jours au petit "habitant" pour se monter une garde robe convenable pour ses nouvelles occupations. Joseph, après s'être reposé quelques instants, reprit sa marche. Il passa par la rue de la Montagne, s'engagea dans la rue St-Joseph et se rendit à un magasin de la rue St-Paul, près de la rue St-Jean Baptiste. Ce magasin était celui de M. Robertson, importateur considérable. Joseph entra en fonctions immédiatement. C'était lui qui balayait le magasin, allumait et entretenait les feux, faisait les commissions et se rendait généralement utile dans la maison. Son patron ne tarda pas à découvrir chez l'enfant une intelligence extraordinaire. Il était laborieux, et il montrait déjà une aptitude merveilleuse pour les affaires.

L'éducation de Joseph était presque nulle, ses connaissances étant bornées à l'alphabet. Au lieu de s'amuser avec ses compagnons et de contracter des habitudes de dissipation, il donnait à l'étude le temps dont il pouvait disposer après ses heures de travail. Il fréquentait assidument les écoles du soir où il puisait les connaissances nécessaires à un jeune homme qui cherche fortune dans le commerce.

À l'âge de quinze ans, Joseph qui possédait la confiance de son patron fut nommé commis. En cette qualité il fit preuve d'un talent et d'un tact extraor-

dinaires comme vendeur. Tous les ans son traitement était augmenté. À vingt ans il devonait le tonneur de livres de l'établissement. Plus tard c'était lui qui faisait les achats en Europe.

Un jour, la maison Robertson eut des embarras financiers. Les créanciers d'Angleterre et d'Ecosse entrèrent en arrangement avec M. Robertson à condition qu'il prit deux associés. Parmi ces associés était Joseph dont le génie mercantile faisait déjà l'admiration de tous les négociants de Montréal.

Joseph se rendait ensuite en Angleterre et payait intégralement tous les créanciers. Cet acte d'honnêteté valut à Joseph un éclatant témoignage d'estime de la part des fournisseurs de sa maison. On lui offrit en Angleterre un banquet et un splendide service à thé en argent massif. Depuis ce jour le crédit de la maison canadienne n'eut plus de limites et ses affaires grandirent tous les ans dans des proportions colossales. Joseph mourut en 1847 laissant à ses enfants une fortune £300,000. Le héros de cette histoire était l'honorable Joseph Masson, père de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur actuel de la province de Québec. La maison qu'il a établie sur des bases si solides est aujourd'hui la maison Thibaudan & Frères ayant trois succursales : à Montréal, à Québec et à Londres.

Réunion annuelle de la société d'industrie laitière de la province de Québec, tenue à Saint-Hyacinthe.—Cette réunion se tient à l'heure qu'il est à Saint-Hyacinthe. Hier soir, le 11, il y a eu assemblée préliminaire du bureau de direction.

Ce matin, le 12, a eu lieu à 11 heures la première séance générale de l'assemblée. Il y a une assistance d'environ deux cents fabricants de beurre et de fromage, venus de tous les coins de la province. Parmi les assistants on remarque plusieurs membres du clergé, savoir : les révérends MM. T. Montminy, curé de Saint-Agapit de Beauvillage ; D. Guérin, curé de Saint-Justin ; Béliveau curé de Sainte-Ursule ; Cloatier, procureur du collège de Saint-Hyacinthe ; Labonté, procureur du collège de Sainte-Thérèse. On remarquait M. S. Lesage, député ministre d'agriculture ; E. A. Barnard, directeur d'agriculture ; J. C. Chapais, rédacteur du *Journal d'Agriculture* ; S. M. Barré, G. Lynch, M. Casavant, député du comté de Bagot, et plusieurs représentants de la presse.

La séance s'ouvre sous la présidence de l'honorable Boucher de la Bruère, et l'on procède à la nomination d'un comité pour examiner certains appareils employés à la fabrication du beurre et du fromage et exposés devant l'assemblée. Un autre comité est nommé pour l'audition des comptes, et après quelques affaires de routine, la séance s'ajourne de midi à une heure.

Vers une heure et demie s'ouvre la seconde séance. M. Chapais, du *Journal d'Agriculture*, est appelé à prendre la parole. Il communique à l'assemblée certaines observations qu'il a faites au cours d'une inspection des sociétés d'agriculture dont il a été chargé par le département d'agriculture. Il commence par décrire le changement à vue qu'il constate dans toutes les régions où s'implante l'industrie laitière et où l'on crée des établissements pour la fabrication du beurre et du fromage. Il mentionne aussi les obstacles qui empêchent le succès dans certaines localités. Deux de ces obstacles sont l'un, le manque de capacité d'un bon nombre de fabricants, l'autre les faux états de comptes fournis par certains fabricants, peu scrupuleux pour faire croire qu'ils font des merveilles.

M. Chapais dit aussi que dans les comtés très étendus où il y a des localités éloignées des grands centres, il faut recourir à l'esprit d'association et fonder des centres agricoles pour promouvoir les intérêts de l'industrie laitière.

Après l'entretien de M. Chapais, il s'est élevé une longue discussion pour savoir ce qu'il y a de plus profitable, soit des fromageries, soit des beurrieres, soit des deux combinées. À la suite de cette discussion, M. Saul Côté, fabricant de beurre, donne à cette assemblée une conférence sur la fabrication du beurre, et sur l'établissement et le fonctionnement d'une beurrierie à Saint-Sébastien d'Aylmer. Il entre dans des détails très intéressants sur les difficultés à vaincre dans l'établissement

des fabriques et sur le soin à apporter dans la manipulation des produits.

M. le secrétaire donne ensuite lecture du rapport de M. H. J. I. Duchesnay, sur le fonctionnement de la beurrerie de Sainte-Marie de la Boauce pour l'année courante.

Une discussion s'engage sur la valeur du petit lait de fromagerie, pour l'élevage des petits animaux de la ferme, et plusieurs orateurs démontrent qu'on élève parfaitement les veaux avec ce petit lait et un peu de monlée.

La seconde séance s'ajourne de cinq heures à sept heures.

A sept heures, nouvelle séance fort intéressante. M. Bernard donne immédiatement lecture du rapport du concours des vaches laitières canadiennes ouvert par la société, pendant la saison dernière. Une seule vache a concouru, la *Majoie*, appartenant au révérend M. Gérin, curé de Saint-Justin. Elle a eu le second prix de \$50.

Après la lecture de ce rapport, le révérend M. Montminy est invité à prendre la parole et donne une conférence sur les cercles agricoles. Cette conférence a été la pièce de résistance de la soirée. L'habile conférencier, plein de son sujet, l'a traité à fond. Fondateur du cercle lui-même, il a démontré quelle est la bienfaisante influence de ces associations dans les paroisses. Il nous a fait voir les paroisses où mettant à marcher dans la voie du progrès agricole à la suite de leur curé. L'émigration cesse, les terres appauvries sont régénérées, le bétail s'améliore, l'industrie domestique se développe, l'industrie laitière s'imulante, le cultivateur s'instruit, et tout se réforme grâce à l'influence du cercle. Le prêtre est avec ses paroissiens comme un père, un ami, un conseiller. Il est le pionnier des idées nouvelles. Enfin, l'agriculture est sauvée par le patriotisme éclairé de l'un et le travail ardu et bien dirigé de tous. Pour preuve de ses avancées, M. Montminy cite la paroisse de Saint-Agapit de Beaurivage, et donne le détail de ce qu'y a fait le cercle depuis trois ans. Il adjure le gouvernement de nommer des conférenciers pour donner aux cercles les conférences nécessaires; il dénonce les esprits étroits qui prétendent que les cercles sont inutiles et les conférenciers ignorants, et termine en niant l'accusation qu'on a portée contre les cercles de vouloir supplanter les sociétés d'agriculture. M. Montminy répond à cette accusation en disant que le patriotisme de ceux qui créent les cercles ne connaît pas la jalousie.

Le révérend M. Gérin corrobore les idées du conférencier sur le sujet des cercles. M. Casavant s'est déclaré l'ami dévoué des cercles, et M. Barnard fait quelques considérations très heureuses sur l'œuvre des associations des cultivateurs.

Enfin, pour clore dignement la journée, l'hon. président a donné la parole à M. Siméon Lesage qui a tenu l'assemblée sous le charme de son éloquence persuasive pendant trois quarts d'heure. M. Lesage est particulièrement heureux chaque fois qu'il parle d'agriculture, et il en a été de même pour son discours de ce soir. Il a passé en revue tous les sujets traités dans la journée, les a appréciés à son point de vue et a montré tout ce qu'est appelée à faire pour la prospérité de la province l'industrie laitière protégée par le gouvernement, poussée dans la voie du progrès par les spécialistes, et mise en pratique par les cultivateurs.

Après les discours de M. Lesage, l'assemblée a eu l'avantage d'entendre M. McPherson, le grand fabricant de fromage d'Ontario, qui a sous son contrôle soixante fromageries et qui est l'un des meilleurs fabricants de la Province. Ce monsieur a fait l'histoire de sa carrière de fabricant et des progrès de l'industrie dans l'ouest de la province et a donné des conseils fort pratiques à nos cultivateurs et à nos fabricants de fromage et de fromage.

Après les labours importants de cette journée, la réunion s'est ajournée à demain.—J. C. CHAPUIS.—Correspondance empruntée au *Courier du Canada* du 14 novembre.

Note de la Rédaction.—Au prochain numéro de la *Gazette des Campagnes*, nous prendrons occasion de parler de cette réunion qui a été un véritable succès et qui s'est attiré les louanges des représentants de la presse qui ont eu le précieux avantage d'y assister.

CAUSERIE AGRICOLE

BÊTES À CORNES—RACE DURHAM.

Origine de la race Durham.—Ainsi que l'indique son nom, la race Durham a pris naissance dans le

comté de Durham, situé au nord de l'Angleterre. Les Anglais l'appellent *race crurtes cornes perfectionnée* pour la distinguer de l'ancienne race du pays, caractérisée par des cornes plus courtes que celles de quelques autres races anglaises.

Le comté de Durham, par son climat doux, son sol bien arrosé, et ses gras pâturages est favorable au développement des bêtes de rente, et des propriétaires fort riches font, depuis des siècles, de grands sacrifices pour introduire, sur leurs terres, des types appartenant aux meilleures races connues.

Aujourd'hui la race Durham perfectionnée se trouve partout où la fertilité du sol et l'uniformité du climat tempéré permettent de l'entretenir. Si on ne peut pas la garder à l'état de purté, on cherche à s'approprier ses qualités en la croisant avec les races indigènes.

Caractères de la race Durham.—La race améliorée de Durham présente ordinairement une robe rouge ou blanche ou pie rouge-blanc. La peau on est fine et le poil très brillant sur le dos de quelques individus. Le corps, très bien fait, se distingue par les caractères suivants qui indiquent combien cette précieuse race peut être utile pour corriger les défauts les plus communs de nos vaches indigènes: tronc approchant beaucoup de la forme cylindrique; ligne dorsale, de la nuque à la base de la queue, horizontale, parfaitement soutenue; garrot épais; reins (région lombaire) larges; côtes longues et rondes, ce qui explique la grande capacité de la poitrine et l'épaisseur de cette région on arrière des épaules et des coudes; poitrail large, saillant et descendant jusqu'au genou; membres antérieurs écartés; muscles de l'épaule, de la fosse et de la cuisse épais et se prolongeant presque jusqu'au genou et au jarret, ce qui rend les rayons supérieurs des membres longs et charnus. Les individus bien faits ne présentent pas, en arrière du garrot et des épaules, cet enfoncement qui déprécie si fortont nos races; ils sont admirablement construits pour corriger, nous le répétons, la poitrine étroite, la côte plate, le dos enfoncé, les reins étroits, les cuisses dé-garnies de la plupart de nos bestiaux.

Par opposition au grand développement de ces régions où se trouve la meilleure viande, les parties inutiles, les régions sans valeur, sont excessivement petites: le bas des membres—les canons—est grêle et court, l'encolure, dans les femelles et les bœufs, courte et très fine, la tête mince, petite et pointue.

Les os sont peu volumineux; le squelette est léger, et cependant très ample; les viscères sont logés dans des cavités spacieuses, où ils peuvent fonctionner avec aisance.

Dans cette race, les yeux sont saillants, les oreilles assez amples, mais minces. Les narines sont bien ouvertes et la bouche est grande, surtout relativement à la petitesse du bas de la tête. Ces caractères sont encore un indice du développement et de l'activité des appareils respiratoire et digestif dont ils font partie. Aspect généralement féminin, douceur de caractère et éducation facile. Quoiqu'on ait trouvé quelques taureaux très méchants, on peut citer la douceur du caractère comme un attribut de leur race.

Qualités de la race de Durham.—Les qualités de cette race répondent à sa conformation. La respiration est ample et la nutrition se fait bien. Comme

dans toutes les races, cependant, si on veut avoir des individus très bien conformés, il faut leur donner dans leur jeune âge une nourriture abondante et de bonne nature, contenant beaucoup de principes alimentaires sous un petit volume. Mais les bêtes dont la constitution est formée, sont faciles à entretenir, et il y a même de l'inconvénient à les bien nourrir quand on ne veut pas les engraisser.

La race de Durham est surtout renommée par sa précocité et son aptitude à s'engraisser.

La précocité des Durham se fait remarquer dans toutes les époques de la vie. Les veaux à six semaines, deux mois, sont plus forts, et se vendent en général plus cher pour la boucherie, que ceux des races indigènes du même âge. La différence même est assez considérable; mais le poids plus fort des Durham tient à leur développement rapide, car on a remarqué, qu'au moment de la naissance ils sont plus petits.

On n'est pas d'accord sur les qualités lactifères de la race de Durham. Beaucoup de personnes soutiennent qu'elles sont peu développées. Une vache, dit-on, ne peut pas donner à la fois de la graisse et du lait; quand les aliments se déposent dans les chairs, ils ne peuvent se rendre dans les mamelles. Ce raisonnement est juste. Mais, d'un autre côté, pourquoi la même vache ne donnerait-elle pas alternativement de la graisse ou du lait, selon l'état de ses organes? Pourquoi cette disposition des organes digestifs et respiratoires, si bien organisés pour l'exercice de leurs fonctions, ne favoriserait-elle pas la production du lait comme le dépôt de la graisse? Et ensuite comment la race Durham, qui provient d'une race qui s'était formée par des croisements avec celle du Holstein, avec celle de la Hollande, dans un climat doux, dans des herbages fertiles, sous un ciel un peu humide, serait-elle mauvaise laitière? Pourquoi, dans tous les cas, n'y aurait-il pas quelques vaches chez lesquelles les mamelles jouiraient d'une grande activité?

Cela ne pourrait s'expliquer ni par les races qui l'ont formée, ni par les conditions hygiéniques dans lesquelles elle s'est produite! Du reste, c'est aux faits à résoudre ces questions.

On ne saurait méconnaître cependant, nous le répétons, que dans la race Durham, l'aptitude à produire la graisse l'emporte généralement sur la faculté lactifère; et les vaches, surtout si elles sont un peu âgées, si la nourriture qu'on leur donne n'est pas suffisamment aqueuse, s'engraissent pendant la lactation et donnent médiocrement de produits; mais il est incontestable aussi que les deux facultés peuvent, dans quelques vaches au moins, s'exercer alternativement, que la faculté lactifère peut, par un soin intelligent, être favorisée aux dépens de la faculté engraisante.

Quant à la durée de la lactation, les vaches de Durham sont en général inférieures à celles de nos bonnes races laitières; on en observe souvent qui nourrissent très bien leurs veaux, mais qui tarissent avec rapidité après le sevrage. A mesure que la sécrétion devient moins active, l'embonpoint reparaît.

Il est cependant reconnu que le lait des vaches de Durham contient en général peu de beurre; et cela doit être dans des vaches dont les principes gras du

sang ont de la tendance à se déposer dans le tissu cellulaire. Lait pauvre en beurre, et lait diminuant à mesure que les vaches vieillissent et à mesure qu'elles s'éloignent du moment de leur part, sont toujours la conséquence d'une grande aptitude à prendre la graisse. On cite cependant quelques vaches, probablement moins disposées à l'engraissement, qui étaient remarquables par la quantité de beurre qu'on retirait de leur lait.

Molle et lymphatique, la race Durham n'est guère propre au travail. Elle s'entretient facilement en bon état, même avec des fourrages ordinaires; mais il faut qu'elle la reçoive au râtelier ou dans des herbages fertiles et peu éloignés de la ferme; elle serait incapable d'aller quérir sa nourriture dans des pâturages éloignés, ou sur un long parcours, parce que les Durham ont les pieds faibles et ne sont pas marcheurs. Le chemin parcouru pour aller journallement à un pâturage éloigné et pour en revenir, suffit pour les empêcher de prospérer; ils sont plus exposés à la fourbure.

L'aptitude à s'engraisser est telle, dans la race de Durham, que les animaux s'engraissent quelquefois malgré la volonté des propriétaires: C'est une conséquence de leurs défauts, de leur peu d'aptitude à se reproduire, de leur propension au repos, de leur mollesse, de leur paresse enfin. Nous ne devons pas être étonnés si, à mesure que par le croisement et par le séjour dans des contrées plus sèches que l'Angleterre, nous les rendons plus prolifiques et plus aptes au travail, plus actifs et plus pétulants, nous diminuons aussi leur aptitude à prendre la graisse.

Utilité de la race Durham.— Pour première condition de son utilité, il faut noter la possibilité de la placer dans des conditions hygiéniques à peu près semblables à celles sous lesquelles elle s'est formée. Il n'y aurait aucun avantage à l'introduire là où pour la conserver avec ses qualités, il faudrait lutter contre les influences du climat en l'entourant de soins dispendieux.

Dans beaucoup de nos localités, il serait impossible d'élever avec avantage les animaux de race Durham, soit par la sécheresse de l'air et l'aridité des herbages, soit par les variations de température trop fréquentes et trop brusques, la sécheresse, dans certains moments, trop forte.

Mais il ne suffit pas de maintenir en santé une race d'animaux domestiques que l'on veut importer, il faut encore conserver les qualités pour lesquelles on veut se l'approprier. Or, les qualités qui distinguent la race Durham sont incompatibles avec l'état de notre agriculture, avec notre climat et notre manière de gouverner, de nourrir les animaux.

Il y a d'ailleurs, à l'occasion de cette race, une question préjudicielle à vider: c'est, à savoir si les bestiaux Durham possèdent des qualités qui les rendent plus précieux pour nous que nos bestiaux indigènes. Pour résoudre cette question, il faut voir les produits que nous retirons et que nous avons besoin de retirer, soit au point de vue de la viande, soit par la vente du beurre et du fromage. Nous devons préalablement nous demander si ces animaux sont plus précieux comme bêtes à lait et bêtes d'engrais que les races qu'on y entretient.

Influence d'une nourriture mauvaise ou mal distribuée sur la santé des chevaux.

Généralement la nourriture que reçoivent les chevaux n'est pas distribuée d'une manière assez régulière. Un bon nombre de cultivateurs pensent que le cheval qui ne travaille pas, n'a pas besoin d'être bien nourri : aussi, pendant l'hiver, les distributions se font-elles avec trop de parcimonie. C'est à peine si le cheval reçoit assez de nourriture pour sa subsistance. C'est en ce moment surtout que l'avoine est ménagée ; car si quelques chevaux en reçoivent un peu, il y en a beaucoup qui n'en ont pas du tout, et le cultivateur croit avoir opéré une grande économie quand il a pu la remplacer par de la paille. Ainsi, aux approches du printemps les chevaux sont délabrés, maigres et sans vigueur. Les cultivateurs pour les mettre en état de supporter les prochains travaux, les gorgent alors d'une alimentation trop abondante, qui provoque alors de fréquentes indigestions. Sous l'influence du nouveau régime, les chevaux acquièrent un peu d'embonpoint, et vite on s'empresse de les faire saigner ; et si le vétérinaire se refuse à commettre cette faute, il a tort et alors on a recours aux charlatans.

Soins hygiéniques à l'égard des animaux.

Maintenant que les animaux sont à l'état de stabulation, les soins de toutes sortes ne doivent pas leur manquer, non seulement à l'égard de la qualité de la nourriture mais aussi pour ce qui est de l'aération des étables et des écuries, principalement à l'égard des fumiers.

On le sait, l'ammoniac se dégage des fumiers. Nous en connaissons l'action pénétrante, corrosive : personne n'ignore que ce gaz ne peut être respiré impunément. C'est cependant cette vapeur délétère qui remplit, unie à un peu d'acide carbonique, l'atmosphère des étables, des écuries, des bergeries surtout, pour peu que le fumier y soit en quantité, pour peu qu'on y laisse la litière y séjourner trop longtemps. Ce gaz est forcément respiré par les animaux que les étables renferment.

Les moutons surtout, dont la tête est constamment tournée vers la terre, dont les narines touchent presque le fumier, les moutons sont plus exposés à respirer ce poison gazeux.

Quel peut être l'effet produit sur leurs organes respiratoires ? L'action de ce gaz ne peut se borner là. Les poumons, foyer où le sang vient se modifier à tous les instants, étant viciés eux-mêmes, ils ne peuvent lui faire subir convenablement l'élaboration nécessaire à sa constitution. Par suite des altérations que ce liquide contracte là où il devrait s'améliorer, tout le système sanguin est détérioré, tout le reste de la constitution est appauvri et prédisposé à contracter les germes de diverses maladies. Si cette cause incessante continue longtemps ses funestes effets, il est impossible que les animaux n'en subissent pas les tristes conséquences.

Ce n'est pas tout encore : l'atmosphère dans laquelle les bestiaux sont plongés agit sans cesse sur l'extérieur de leur corps et s'y introduit par tous les pores. La peau elle-même est donc fâcheusement im-

pressionnée. De là sans doute la plupart des épizoties que l'on croit contagieuses, parce que tous les individus d'une même bergerie sont soumis à la même influence : de là les inflammations des poumons et des bronches, celles du tube digestif, les diarrhées, le charbon, l'ulcération des mamelles des brobis qui les appuient continuellement sur une litière infecte : de là ces maladies de peau si communes et si opiniâtres : de là par conséquent ces pertes énormes qu'éprouvent si souvent les cultivateurs et auxquelles ils sont constamment exposés. Et l'on remarquera que c'est toujours dans les troupeaux nombreux que se déclarent d'abord ces maladies, et même qu'elles sont le plus rebelles aux traitements, parce que la cause y est plus permanente et plus développée.

L'ammoniac que se développe du fumier est donc non-seulement perdue pour la végétation, mais encore les effets produits par ce gaz tournent au préjudice du cultivateur lorsqu'ils devraient lui être profitables. Voilà les effets d'une pratique mal entendue, d'une routine ignorante. Par quels moyens obviert-on aux inconvénients signalés ? Par ceux que nous avons déjà signalés tant de fois dans la *Gazette des Campagnes*, et que nous ne cesserons d'indiquer pour l'instruction de ceux qui s'obstinent à ne pas donner à leurs animaux les soins hygiéniques qu'ils requièrent.

D'abord, ne pas laisser séjourner les fumiers et les urines dans les étables et les bergeries ; saupoudrer souvent ces lieux avec du plâtre ou les arroser avec de l'acide sulfurique affaibli ; tonir dans l'intérieur une assiette de chlorure de chaux. Chaque fois que l'on portera de nouveau fumier dans le lieu qui lui est destiné, et plus souvent si cela est utile, le recouvrir d'une légère couche de plâtre ou l'asperger avec les acides indiqués. Avant de répandre la paille dans les bergeries on n'enlève pas chaque fois la litière précédente ; ce serait peut-être trop exiger, mais avant de faire cette opération, une suffisante quantité de plâtre répandue à la volée sur l'ancienne litière, y conservera l'ammoniac et en préservera les bestiaux. Ces moyens produiront ainsi un double résultat et un double bénéfice. Ils sont d'ailleurs à la portée de toutes les fortunes, de toutes les intelligences, et, répétons-le encore, ce sera de l'argent placé à gros intérêt.

En second lieu, autant il nous paraît essentiel de clore le plus tôt possible le local destiné à renfermer le fumier, autant il est indispensable d'aérer les étables, les bergeries surtout, pour permettre à l'air de se renouveler, non seulement pour chasser les gaz méphitiques que les désinfectants n'auraient pas neutralisés, mais encore afin de procurer une issue au gaz acide carbonique produit par la respiration et de le remplacer par un air plus pur.

Ces observations sont assez importantes ; elles touchent de trop près les cultivateurs pour que nous n'insistions pas sur l'utilité de ces pratiques. Le plâtrage des engrais azotés, des étables, des bergeries, devrait être aussi répandu et serait en quelque sorte plus utile que le plâtrage des prairies artificielles. Celui-ci, en effet, ne sert qu'à obtenir une plus grande masse de fourrages, tandis que le premier a pour résultat l'assainissement des étables, des écuries, des bergeries, la santé et la conservation des bestiaux,

l'amélioration des engrais et du sol, et par conséquent une augmentation proportionnée de toutes les récoltes.

L'avoine nouvelle donnée aux chevaux.

L'avoine nouvelle, sans être nuisible en elle-même aux chevaux, peut leur causer des accidents par suite de sa trop grande vertu et de sa force nutritive. L'avoine nouvelle échauffe les chevaux, surtout ceux qui ont été longtemps privés de cette nourriture. Voici un moyen propre à obvier à cet inconvénient :

Prenez un gallon d'avoine environ, mélangez-y un gallon de paille de blé hachée, un gallon de carottes coupées, ajoutez-y une once de sel. Les chevaux ainsi nourris jouiront d'une excellente santé.

Choix des vaches laitières.

Signes fournis par la conformation générale du corps et par les veines.

Aucun signe particulier ne peut seul, faire reconnaître les qualités lactifères des vaches ; pour choisir une laitière, il faut avoir égard, non pas seulement au poil qui recouvre le pis et le périnée ou à tout autre signe isolé, mais à toutes les données qui peuvent permettre d'apprécier la constitution, le tempérament des vaches, et la force relative de leurs divers appareils.

La sécrétion du lait n'est pas exclusivement subordonnée à l'activité des glandes qui produisent ce liquide ; elle dépend aussi beaucoup de l'état général des vaches et, en particulier, des appareils qui prennent et élaborent la nourriture, de ceux qui rendent le sang propre à entretenir la vie et à nourrir les tissus ; et enfin, du système nerveux qui communique à chaque appareil le degré d'activité qui lui est propre.

Ainsi, pour arriver à un bon résultat dans le choix des vaches, il faut avoir égard à la conformation générale et surtout aux formes qui peuvent permettre d'apprécier l'état des organes de la digestion, de la respiration, de la génération et principalement de la lactation. Mais un mot d'abord sur l'influence des races.

Race, généalogie.—On trouve quelques bonnes laitières dans toutes les races, mais elles sont rares dans quelques unes et très-communes dans d'autres. Il ne saurait en être autrement. Les qualités lactifères dépendent des conditions qui font former les races ; elle tiennent en partie au climat, à l'air, au sol, aux plantes des contrées où les races ont pris naissance ; elles doivent donc varier dans nos différentes races de bêtes à cornes, selon les conditions hygiéniques propres à chaque localité. On ne doit pas espérer d'acclimater, dans nos localités, les excellentes races laitières que possèdent les contrées où le sol est fertile, l'air humide, et le ciel souvent brumeux. Et cependant malgré les influences si marquées du climat, on doit toujours, partout où l'on tient à avoir de bonnes bêtes pour le lait, importer des reproducteurs appartenant aux meilleures races laitières ; car, par des soins bien entendus, par un régime approprié, on peut, jusqu'à un certain point, les neutraliser et pla-

cer les vaches dans des conditions favorables à la sécrétion du lait. D'ailleurs on conçoit que les qualités lactifères dépendent en partie de la conformation et du tempérament qui résistent toujours pendant un temps plus ou moins long aux agents hygiéniques, la généalogie doit exercer une grande influence.

Dans chaque race, on choisira donc des individus provenant des parents remarquables par leurs qualités lactifères ; car il est constant que les vaches bonnes laitières donnent naissance à des produits qui leur ressemblent, et que même, les qualités lactifères qui tiennent à la race, peuvent se transmettre par les taureaux. Autant que possible, on recherchera encore des vaches engendrées par des taureaux plutôt jeunes que vieux, quelle que soit la race à laquelle ils appartiennent.

Conformation générale ; appareils de la digestion et de la respiration.—Dans toutes les races, on choisira de préférence les vaches qui par leurs formes, s'éloignent le plus de la conformation des mâles ; celles qui ont les os peu volumineux, les membres grêles et fins ; la tête mince, assez longue, étroite vers la région des cornes ; les cornes longues, effilées, luisantes ; la peau mince, souple, couverte, même sur le front, de poil droit, lisse, et, près des ouvertures naturelles, de duvet court, fin et soyeux, l'oreille droite et paraissant longue, parce qu'elle est grêle, surtout près de la tête ; les paupières minces, bien fendues, peu froncées ; les yeux saillants, et le regard doux, féminin.

À ces signes du caractère féminin, elles devront réunir ceux qui indiquent un bon appareil digestif et une poitrine ample.

Les organes de la digestion sont bien constitués et fonctionnent bien, quand l'abdomen est médiocrement développé, et que les parois en sont souples, peu tendus ; que la bouche est large, les lèvres épaisses, fortes et sensibles ; que l'appétit est actif et que les vaches sont peu difficiles sur la nourriture. Avec ces dispositions anatomiques et physiologiques, les vaches mangent et boivent beaucoup, digèrent bien, et, si elles sont bien nourries, elles donnent beaucoup de lait.

On reconnaît que les organes renfermés dans la poitrine sont largement logés et peuvent bien fonctionner, au poitrail qui est ample et saillant, aux côtes qui sont longues et fortement courbées vers l'extrémité supérieure ; à la région dorso-lombaire qui est longue, droite, horizontale, non ensellée à la poitrine qui est épaisse derrière les coudes ; aux lombes qui sont larges et amples ; aux naseaux qui sont grands, larges, bien ouverts ; aux inspirations qui sont lentes ; aux expirations qui rejettent de la poitrine de grandes quantités d'air ; et aux mouvements du flanc qui sont aisés, faciles et étendus.

Ces caractères des organes digestifs et respiratoires indiquent que la digestion et la respiration se faisant bien, fournissent un sang abondant et généreux. Tous les organes sont excités. Les animaux qui réunissent ces conditions de force sont susceptibles, ou d'engraisser rapidement, ou de donner beaucoup de lait, selon que l'appareil locomoteur, les os et les muscles ; l'appareil de la nutrition, le tissu cellulaire, et le tissu adipeux ; ou l'appareil génital, la matrice, et les mamelles prédominent.

Organes de la lactation : vrines des mamelles et des parties environnantes.—On reconnaît que ce sont les mamelles qui ont une grande activité aux caractères suivants : grand développement du train postérieur ; région lombaire large, forte ; croupe ample et membres postérieurs écartés à leur extrémité supérieure ; espace qui doit loger le pis vaste ; mamelles bien développées et pis volumineux. Toutefois, il faut bien distinguer la nature de cet organe. Dans les bonnes vaches, son volume dépend de celui des glandes et de la quantité de lait renfermée dans les réservoirs lactés ; il diminue considérablement par la mulction, et devient mou, flasque et fortement ridé : les plis se continuent jusqu'au périnée. Un pis charnu, qu'on reconnaît à ce qu'il est homogène, à ce que la peau se continue avec les parties profondes par des tissus lâches et gras, est le plus souvent le signe d'une mauvaise laitière : il est aussi volumineux, aussi dur, aussi tendu, après la traite qu'avant cette opération.—(A suivre).

Choses et autres.

Des engrais.—En agriculture, le problème le plus difficile à résoudre est, sans contredit, celui de se procurer des engrais à bas prix. Jusqu'ici, en effet, aucun moyen n'a pu fournir aux cultivateurs des engrais à meilleur prix que ceux que lui fournit le bétail ; tous les autres amendements, y compris ceux que l'on vante tant dans le commerce, n'ont pu soutenir avec succès l'épreuve qu'on leur a fait subir. Force est donc de reconnaître que le bétail est non seulement le fabricant le plus économique, mais encore celui qui fournit les meilleurs engrais.

Quoique nous reconnaissons que les bestiaux sont restés jusqu'ici les meilleurs fabricateurs d'engrais, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il y a des amendements qui doivent être regardés, et qui sont, en effet, considérés comme étant de puissants auxiliaires dans nos petites exploitations rurales. C'est ainsi que les cendres de différentes natures, le plâtre, etc., sont souvent employés avec avantage pour nos prairies artificielles.

L'hivernage des animaux.—Un des principes fondamentaux de l'agriculture doit reposer sur la recherche du nombre de bêtes à entretenir par rapport aux fourrages engrangés, et de manière que la nourriture de la fin du printemps soit aussi saine, aussi abondante, aussi favorable que celle des premiers mois de l'hiver.

RECETTES

Pour nettoyer les bijoux d'or.

On trempe une brosse douce dans de l'eau, on la frotte avec du savon et on en brosse doucement l'objet que l'on veut nettoyer, pendant une ou deux minutes seulement ; nettoyez-le ensuite jusqu'à ce qu'il soit bien clair ; essuyez-le et mettez-le auprès du feu, jusqu'à ce qu'il soit bien sec. Faites alors brûler un morceau de pain, réduisez-le en poudre très fine et frottez vos bijoux avec un cuir doux. *ou bien :* dissolvez un peu de sel ammoniac dans de l'urine ; faites-y bouillir les pièces d'or sales et elles deviendront propres et brillantes.

Procédé facile pour copier les lettres, sans faire usage d'une machine à copier.

Mettez un peu de sucre dans de l'oncre commun ; écrivez avec cette oncre sur du papier collé, suivant l'usage. Si vous voulez avoir une copie, prenez du papier non collé, et légèrement humecté avec une éponge ; appliquez alors le papier humide sur l'écriture, et en passant légèrement un fer plat, comme ceux des blanchisseuses, chauffé modérément sur le papier non collé, vous aurez sur-le-champ la contre épreuve ou copie.

PROVINCE DE QUEBEC, }
District de Kamouraska. }

UN Terme ou Session de la Cour du Banc de la Reine, tenant juridiction criminelle, pour le District de Kamouraska, sera tenu au Palais de Justice, en la ville de Fraserville, Jeudi, le dix-huitième jour de Décembre prochain, à dix heures du matin.

Je donne, en conséquence, avis à tous ceux qui veulent agir contre les prisonniers détenus dans la Prison Commune de ce district, qu'ils soient alors et là présents pour agir ainsi contre eux en autant qu'il sera juste ; et je donne également avis à tous Juges de Paix, Coronaires, Countables et officiers de la Paix, dans et pour le district susdit, qu'ils apparaissent personnellement avec leurs rôles, indictements et autres documents, pour faire ce qui, dans leurs différentes charges, doit être par eux fait.

F. A. SIROIS,
Shérif.

Bureau du Shérif,
Fraserville, 15 novembre 1884. }
20 novembre 1884. 2f.

VENTE PAR LE SHERIF.

DAME MARIE LECLERC, épouse contractuellement séparée quant aux biens de Sieur Paschal Gagnon, contre ALEXIS LECLERC, marchand, de la paroisse de Saint-Alexandre.

1. Une terre sise et située en la paroisse de Notre-Dame du Portage, de cinq arpents, plus ou moins de front sur trente-six arpents de profondeur, avec les bâtisses dessus construites ;
2. Un circuit de terre sis et situé au même lieu, portant les numéros quatre-vingt-dix-sept (97), et quatre-vingt-dix-huit (98).

Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de Notre-Dame du Portage, VENDREDI, le VINGT-HUITIEME jour de NOVEMBRE prochain, à DIX heures avant-midi.

F. A. SIROIS
Shérif.

20 novembre 1884.

VENTE PAR LE SHÉRIF.

NARCISSE GEORGE PELLETIER, marchand, de la ville de Fraserville ; contre GEORGE ST. PIERRE ET JOSEPH ST. PIERRE, tous deux marchands, de la ville de Fraserville, c'est à savoir :

1. Un emplacement sis et situé dans la ville de Fraserville, de cent pieds de front sur environ cent dix pieds de profondeur—avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, lequel est situé sur la rue Taché ;
2. Un emplacement sis et situé en la ville de Fraserville, de cent pieds de front sur cent pieds de profondeur—avec bâtisses sus-construites, circonstances et dépendances, lequel est situé sur la rue Pelletier ;
3. Un autre emplacement situé au même lieu, de cent pieds de profondeur,—avec bâtisses en construction.

Pour être vendus à mon bureau, en la ville de Fraserville, SAMEDI, le VINGT-NEUVIEME jour de NOVEMBRE prochain, à DIX heures avant-midi.

F. A. SIROIS,
Shérif.

20 novembre 1884.

GRAINES DE NÉGONDO (Erable à Gigudres) à 10 cts le 100 ou 25 cts l'once. Une once contient près de 500 graines. Déduction libérale à la livre. Magnifique plants de deux à trois ans pour 15 cts pièce. Expédié franco. S'adresser à

M. C. SYLVESTRE, Maître de poste,
St-Barthélemy (Comté de Bertier, P. Q.)



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

A commencer de jeudi, 30 courant, pour la commodité des voyageurs des paroisses de St-Romuald, St-Jean Chrysostôme, St-Henri et St-Charles, le train de fret partant actuellement de Lévis à 9.10 a. m., partira à 8.00 a. m., via Chaudière, au lieu de via l'embranchement de St-Charles; en remontant le train partira de St-Charles à l'heure actuelle mais via Chaudière, arrivant à Lévis à 6.05 p. m.

D. POTTINGER,
Surintendant en chef.

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. B., 29 octobre 1884.

ALFRED DUCOS

FABRICANT DE PIANOS

ET

ACCORDEUR

CANADA

M. Alfred Ducos, fabricant de pianos et accordeur, étant actuellement à Ste Anne de la Pocatière, à réparer et à accorder différents instruments de musique au Collège, au Convent et chez des particuliers, annonce qu'il se rendra, la semaine prochaine à Kamouraska, Fraserville, Trois Pistoles, Rimouski et autres paroisses du bas du Fleuve, où ses services seront requis pour réparer et accorder les pianos, orgues et harmoniums.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1884--Arrangement pour la saison d'été--1884

Le et après lundi, 2 juin, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	12.24 A. M.
Pour Lévis.....	10.50 A. M.
Pour St Jean et Halifax..	10.50 A. M.
Pour la Rivière-du-Loup..	4.31 P. M.
Pour Lévis.....	4.57 P. M.
Pour la Rivière-du-Loup..	11.13 P. M.

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef.

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. Bk., 9 septembre 1884.

⚡ Venant d'être imprimé et en vente au Bureau de la Gazette des Campagnes :

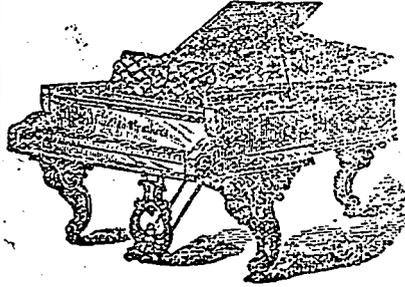
LE PARFAIT MARÉCHAL EXPERT MODERNE, manuel complet de l'amateur et du marchand de chevaux, de l'artiste vétérinaire et du maréchal ferrant, ouvrage extrait des meilleurs auteurs anciens et modernes; mis en ordre et complété par M. Marcelicour, artiste vétérinaire. Prix : 35 cts.

PIANOS HAZELTON

De New-York

Répondant aux goûts artistiques les plus recherchés.

Son délicieux—Touche parfaite—Solidité à toute épreuve
établie par un demi-siècle d'expérience.



New-York 1853 :
PREMIER PRIX

New-Jersey 1860 :
PREMIER PRIX

Philadelphie 1876 :
Diplôme d'honneur
et
Médaille de Mérite

MONTREAL 1880 :
DEUX DIPLOMES D'HONNEUR ET PREMIER PRIX EXTRA
au-dessus de tous les compétiteurs, sans exception.

OFFICIEL

Exposition de la Puissance, Montréal 1880.

Premier Prix Extra.

Classe X, Groupe I, Sec. extra. Grand piano carré à trois cordes.
HAZELTON FRÈRES, N.-Y.

1880

Montréal, Province de Québec,
EXPOSITION DE LA PUISSANCE.

Le Comité Permanent de l'Exposition décerne ce DIPLOME à MM. Hazelton Frères, N.-Y., pour le meilleur piano carré à trois cordes, pour supériorité du son, du mécanisme et de la fabrication au-dessus de tous les compétiteurs.

L. H. MASSUE, Président.
GEORGES LECLÈRE,
S. C. STEVENSON,
Sec. conjoints.

1880

Montréal, Province de Québec,
EXPOSITION DE LA PUISSANCE.

Le Comité Permanent de l'Exposition décerne ce DIPLOME à MM. Hazelton Frères, N. Y., pour piano droit, pour richesse, pureté, qualité chantante, délicatesse et puissance de son, avec touche élastique et excellence de construction.

L. H. MASSUE, Président
GEORGES LECLÈRE,
S. C. STEVENSON,
Sec. conjoints.

Ces récompenses ont été décernées sur la recommandation unanime des cinq juges dans la classe X. Le piano Albert Weber, de New-York, était au nombre des compétiteurs du même groupe et de la même section. Les pianos Hazelton n'étaient pas aux Expositions de Montréal de 1881 et 1882.

A part les pianos carrés, je viens de recevoir un assortiment considérable de PIANOS DROITS qui ont été examinés et admirés par les sommités musicales, à Montréal.

Les artistes et les acheteurs sont spécialement invités à venir les examiner eux-mêmes.

⚡ Toujours en magasin l'assortiment le plus considérable de pianos et d'Orgues qu'il y ait en Canada.

L. E. N. PRATTE,

IMPORTATEUR DE PIANOS,

No. 1676 rue NOTRE-DAME

(Près de l'église Notre-Dame,)

MONTREAL.